Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213502917-20260605-2026_36-DE

Mairie de Saint-Marcan

République Française

Commune de Saint-Marcan

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

2026/36 - Révision annuelle légale des loyers des baux communaux – Année 2026

Nombre de membres	
Afférents	Présents
11	10

Vote
A l 'unanimité 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération certifié exécutoire com te tenu de sa publication et de sa transmission en Préfecture

Le

L'an 2026, le 05 juin 2026 à 20h00, légalement convoqué, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Marcan s'est réuni, à la mairie, en séance ordinaire publique, sous la présidence de Monsieur LEPORT Louis, Maire

Présents : M. RENARD Pierrick, Mme JÉSUS DA SILVA Valérie, M. HAMELIN Sylvain, Mme MAZIER Sylvie, M. PITOIS Jérôme, M. CHAPPÉ Mikaël, Mme LADOIRE Angéline, M. CHOANIER Bernard Mme CARRASCO Léa

Excusé : CHAPPE Corinne

A été nommé(e) secrétaire : M. CHOANIER Bernard

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation ;

Vu les contrats de location (baux) en cours pour les différents biens immobiliers appartenant à la commune ;

Vu les indices de référence publiés par l'INSEE, et notamment l'Indice de Référence des Loyers (IRL) du 4eme trimestre 2025 s'élevant à 145.78, soit une variation annuelle de 0.79 % ;

Considérant que les baux conclus par la commune prévoient une clause de révision annuelle du loyer en fonction de l'évolution des indices légaux ;

Considérant qu'il convient d'appliquer cette révision légale afin de suivre l'évolution des coûts d'entretien du patrimoine immobilier communal ;

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'appliquer la révision annuelle légale des loyers des biens communaux à compter du 1er Juillet 2026 sur la base des derniers indices connus publiés par l'INSEE.
- FIXE les nouveaux montants des loyers mensuels comme suit :

	Ancien loyer (2025)	Nouveau loyer(2026)
13 rue du Colombier Appartement 1	402.29	405.47
13 rue du Colombier Appartement 2	430.92	434.32
13 rue du Colombier Appartement 3	322.02	324.56
15 rue du Colombier Appartement 1	547.85	552.18
8 rue du Colombier Appartement 1	245.88	247.82